

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 21 (1975)
Heft: 3

Erratum: Errata
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le nouveau moyen d'information destiné à tous les Suisses de l'étranger

Le nouveau moyen d'information	2
Sport: Curling	6
Résultats et commentaires des votations du 8.12.74	7
Communications officielles:	
– Allocution de Nouvel-An 1975	9
– Le coin des philatélistes	10
– Communication AVS	10
– Radio suisse	10
– Carte de Vacances	11

Important :

Annoncez toujours à temps votre changement d'adresse à la représentation diplomatique ou consulaire auprès de laquelle vous êtes immatriculé. Ceci nous permettra de continuer à vous envoyer cette revue.

Nouvelles locales	12
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger	
– Rencontre à la Muba 75	17
– Congrès 1975	17
– Fonds de Solidarité	17
Evénements suisses	18
Le canton de Zoug	19

Errata

Dans le numéro de notre revue de décembre 1974, sous le titre «Le Fonds en images», il faut lire, en page 5, sous schéma B, le titre

Epargne annuelle
au lieu d'«Epargne unique».

Historique

Grâce à l'initiative de l'organisation faitière des sociétés suisses en Italie et de son ancien président, M. le Dr Emilio Steffen, on a pu mettre sur pied une feuille de communications en 1968 qui fut mise à disposition de tous les immatriculés suisses grâce à l'aide du Département politique fédéral. Encouragé par cette démarche et particulièrement soutenu par l'ancien président de l'Union des Sociétés Suisses de France, M. Paul Gruaz, et l'actuel Vice-président, M. Jean Jacot, de même que par M. le Ministre Maurice Jaccard, Chef du Service des Suisses de l'étranger du Département politique fédéral, le Secrétariat des Suisses de l'étranger a élaboré le projet concernant une feuille d'information destinée aux Suisses de France où vit presque le tiers de nos compatriotes de l'étranger.

Lors de deux séances spéciales à Lyon et à l'occasion des 47^e journées des Suisses de l'étranger à Montreux, le projet se concrétisa. Pour des raisons de financement surtout, le Secrétariat dut renoncer à faire paraître un «echo mondial». Pour la première fois en décembre 1970, on put remettre une édition de ce nouveau moyen d'information à tous les Suisses immatriculés en France qui a trouvé immédiatement un écho très positif.

Fonctionnement

La Commission des Suisses de l'étranger de la NSH a donné mandat à la Commission d'information de mettre sur pied un système global d'information pour tous les Suisses de l'étranger. Une

étroite collaboration s'est aussitôt développée avec le Département politique fédéral, organisme seul à même d'assurer, non seulement la charge financière, mais également la distribution de par le monde d'une nouvelle publication. Elle remplace tous les bulletins officiels des représentations suisses et permet d'apporter à chaque immatriculé des communications officielles identiques sur tout le globe.

La Commission de l'information de et vers la 5^e Suisse a pour tâche de promouvoir l'information et de développer cette dernière en faveur de nos compatriotes émigrés.

A côté du nouveau moyen d'information que chacun reçoit, elle s'occupe des objets suivants:

a) «echo», revue mensuelle du Secrétariat des Suisses de l'étranger qui donne des nouvelles d'actualité, des reportages inédits, des informations d'intérêt primordial. Par cette information, par le choix de ses articles et ses nombreuses illustrations, cette revue doit intéresser chaque Suisse de l'étranger désireux de connaître mieux son pays d'origine, ses coutumes, tout en se renseignant en détail sur les décisions suisses ayant une portée pour les Suisses de l'étranger. Cette revue est vendue sous abonnement et le Secrétariat des Suisses de l'étranger se tient à la disposition de chacun pour tout renseignement complémentaire.

b) «Weltschweizer», revue des jeunes Suisses de l'étranger qui paraît cinq à six fois par année et qui est remise gratuitement par le SSE aux jeunes Suisses de l'étranger âgés de 15 à 25 ans. Pour les personnes plus âgées qui désirent continuer à recevoir cette fort inté-